

Déclinaison opérationnelle du Contrat de filière Forêt Bois

Récapitulatif du projet et point méthodologique

Le Contrat de filière en quelques mots

Le contrat de filière :

- Détermine les grands axes de la politique régionale pour la filière à court terme
- A été signé en Juillet 2017 par l'Etat, les interprofessions et la Région
- S'applique sur la période 2017-2020

Déclinaison du contrat : méthodologie (1)

Une déclinaison en plusieurs étapes :

- Détermination d'un canevas pour les futures fiches actions
- Reprise des éléments clés rédigés au Contrat de filière et de son organisation générale
- Concertation avec les représentants de l'Etat, des interprofessions et de la Région

Déclinaison du contrat : méthodologie (2)

Une déclinaison en plusieurs étapes :

- Rencontre d'un échantillon de professionnels représentant les intérêts de la filière
- Remaniement des fiches actions et apports de précisions, notamment une priorisation des actions à mener
- Détermination d'indicateurs de suivis les plus simples et efficaces possible
- Articulation des actions du contrat avec celles du PRFB

Déclinaison du Contrat : Présentation d'une fiche action

Enjeu : Structurer	
Action 25	Développer et organiser la filière à l'échelle de la région Grand Est par le biais de l'interprofession
Priorité pour la profession	1
Problématique identifiée	Suite à la création de la région Grand Est, les interprofessions ont décidé de mener une démarche active, visant à mettre en place une nouvelle structuration, une organisation de la filière forêt bois Grand Est et qui devrait se formaliser début 2019.
Objectifs	Rendre opérationnelle l'interprofession pour faire émerger une stratégie de filière
Modalités d'action	Animer des réunions entre professionnels Porter la voix de la filière Arbitrer si nécessaire et prendre des positions dans l'intérêt général de la filière Faciliter les échanges à tous les niveaux pour aboutir à des axes de développement partagés et cohérents Valider et prioriser les actions à mener Créer un lien plus fort entre amont et aval de la filière

Bénéficiaires finaux	Ensemble des acteurs de la filière
Partenaires	Interprofession
Porteur(s) potentiel(s) du projet	Interprofession
Financements potentiels et leurs origines	Financement(s) Etat : Fonds Stratégique de la Forêt et du Bois (Dispositif ADEVBOIS) Financement(s) Région : DAF (Aide au fonctionnement de l'interprofession)
Planification	Court et long terme
Critère de suivi et d'évaluation	- Nombre de professionnels présents à ces réunions - Nombre de compte rendus de prises de décisions